JOURNAL LE NORD

Vol. 46 N° 26 Hearst ON - Jeudi 7 octobre 2021 - 2,86 $ + TPS

La pénurie de logements : la Ville sort les grands moyens

Page 3

Semaine de la prévention des incendies à Hearst : faites du bruit

Page 3

Les optométristes de l'Ontario sont en « arrêt de travail »

Page 5

Les infirmières francos du Nord ontarien d'un point de vue historique

Page 9

Hearst ajoute quatre projets à son calendrier

Par Jean-Philippe Giroux

La Municipalité de Hearst utilisera un surplus d'argent municipal pour investir dans des projets communautaires essentiels à la sécurité du public ainsi qu'au déroulement des festivités du centenaire de la Ville de Hearst.

Avec un montant résiduel estimé à plus de 182 300 $, le conseil a décidé d'autoriser et diriger le personnel municipal à utiliser une partie du surplus capital pour concrétiser quatre projets avant la fin de l'année courante, soit une somme approximative de 99 000 $.

Le premier élément ajouté à la liste est le Projet Lifesaver, issu de la Commission des services de police de Hearst pour aider les personnes vulnérables atteintes de démence qui sont égarées, aux couts estimés de 12 000 $ à 20 000 $. À l'heure actuelle, la demande pour le service n'est pas haute, explique le directeur général de la Ville de Hearst, Yves Morrissette. Toutefois, avec une population vieillissante, il dit que le besoin pourrait augmenter dans les prochaines années.

Le projet en question devait être mis au budget de 2022, mais la Ville a décidé qu'elle pourrait l'implémenter plus tôt.

Ensuite, la Municipalité envisage d'entreprendre une étude acoustique au pavillon communautaire Espace Hearst correspondant à une facture de 50 000 $. À la suite d'un entretien avec un expert de passage à Hearst, il en a été conclu que la qualité du son au pavillon pourrait être rectifiée en proposant une modification de la structure du plancher, de la vitre et du toit afin d'y améliorer l'acoustique.

La Ville ajoute l'achat d'un deuxième afficheur de vitesse à des frais de 6 000 $ afin de sensibiliser davantage les automobilistes de la communauté à l'excès de vitesse. De plus, elle inclut l'achat d'une génératrice au garage des travaux publics pour un montant supplémentaire de 23 000 $.

En attendant une réponse de la subvention Legacy Fund pour le financement du Parc des cultures, une somme de 75 000 $ sera laissée de côté advenant que le financement du projet soit refusé par Patrimoine Canada.

Stabiliser les ressources humaines à la Ville de Hearst

Par Steve Mc Innis

La création du nouveau poste aux ressources humaines et à la santé et sécurité au travail à la Ville de Hearst laisse beaucoup de questions en suspens aux yeux du public. Le maire de Hearst se veut rassurant et croit en la pertinence de ce poste pour régler des problèmes internes et faire avancer les dossiers municipaux.

Au cours des dernières années, le taux d'insatisfaction des employés et le roulement de personnel ont forcé le conseil municipal à agir. « C'est rendu très demandant du côté des ressources humaines. Il y a beaucoup de paperasse et de suivis, et on veut que l'administrateur en chef se concentre sur aller chercher des fonds et des programmes, et être plus aux aguets des annonces du gouvernement pour aller chercher le plus d'argent possible », explique le maire, Roger Sigouin, précisant que l'administrateur en chef était également responsable des ressources humaines.

Cette nouvelle semble bien accueillie dans la communauté, mais il s'agit d'un poste spécialisé à plus de 80 000 $ par année. Certaines personnes se demandent si les salaires seront ajustés en conséquence puisqu'il y a des employés qui perdront des responsabilités en ressources humaines, mais également en santé et sécurité au travail. « Oui, il y aura des choses qui seront réajustées. C'est toute une analyse qu'on est en train de faire pour savoir si on a des besoins dans d'autres départements. »

Le maire ajoute qu'il sera avantageux de retirer les responsabilités en santé et sécurité au travail aux officiers municipaux. « La santé et la sécurité au niveau de la province, c'est rendu une priorité pour tout le monde. Si tu prends les by-law officers qui étaient responsables de la santé et sécurité au travail, ça enlevait beaucoup de flexibilité. Ils étaient surchargés et ils n'étaient pas capables de faire leur ouvrage comme le conseil aurait aimé qu'ils le fassent », ajoute-t-il.

Depuis des décennies, la Ville a fonctionné sans responsable aux ressources humaines, c'est pour cette raison qu'il y a eu des questions des contribuables. « On comprend que les gens se posent des questions lorsqu'on crée un nouvel emploi, mais dans bien des communautés, c'est une personne qui fait les ressources humaines. On va le rentrer dans le budget municipal en faisant d'autres coupures ailleurs que je ne peux pas dire tout de suite. Dans le passé, c'était la même personne qui faisait tout, mais on a accumulé certains retards qu'on paie pour aujourd'hui », précise le maire.

Les emplois à la Ville sont habituellement mieux rémunérés que le marché en plus de comporter des avantages sociaux et un régime de retraite. C'est pour cette raison que plusieurs contribuables s'interrogent au sujet d'un roulement de personnel si intense dans les dernières années. « Cette personne-là est sous la gérance de l'administrateur en chef et c'est certain qu'on va travailler pour s'assurer d'aller dans la bonne direction », répond le maire à cette question.

L'offre d'emploi est ouverte jusqu'à 16 h aujourd'hui, le jeudi 7 octobre, et le maire espère que la personne choisie sera en poste le plus rapidement possible.

MEUNIER CARRIER LAWYERS
151, AVENUE SECOND
TIMMINS, ON P4N 1E8
TÉL: 705-531-5500
WWW.MCLAWYERS.CA
RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
ACCIDENTS DE VOITURE - BLESSURES CORPORELLES
DÉCÈS INJUSTIFIÉS - RÉCLAMATION D'INVALIDITÉ
LITIGES EN MATIÈRE D'ASSURANCES - LITIGES EN SUCCESSION
DROIT DU TRAVAIL - DROIT DE LA FAMILLE

Daly Canic, B.A., J.D. daly@mclawyers.ca
David Carrier, B.A. (Hons), J.D. dcarrier@mclawyers.ca
Jay Meunier, B.A. (Hons), LL.B. jmeunier@mclawyers.ca

Pénurie de logements à Hearst, des pourparlers s'intensifient

Par Steve Mc Innis

La pénurie de logements à Hearst n'aide en rien le développement économique de la région. De nombreux emplois sont disponibles, mais le manque de logements est un sérieux bémol au recrutement. Il s'agit d'un problème que la Ville ne peut plus ignorer.

Le maire de Hearst en fait un dossier prioritaire. Il ne faut pas oublier que des élections municipales auront lieu à l'automne 2022 ; il ne reste qu'un an pour agir avant la fin de ce présent mandat. « On va être obligé de se mettre la tête sur la buche pour avoir un projet en place parce qu'il y a vraiment une crise dans la communauté, et il y a un manque à gagner au niveau des moulins et il n'y a pas de loyers à Hearst », déplore-t-il.

Le conseil municipal se rencontre à huis clos plus souvent dernièrement. Plusieurs dossiers aux ressources humaines expliquent cette situation, mais le maire de Hearst ajoute qu'il y a plusieurs discussions concernant de futurs projets de logement. « Le huis clos, c'est parce qu'il y a des investisseurs qu'on ne voulait pas nommer publiquement, parce qu'on n'est pas sur encore. »

Dernièrement, une autre rencontre à huis clos a eu lieu. « On sait qu'il y a une crise du logement à Hearst. C'est une priorité et il fallait rencontrer la corporation de logements à but non lucratif de Hearst pour savoir si on peut travailler ensemble afin de venir à bout de mettre un projet en place pour les maisons et loyers à prix modique dans notre communauté. »

On ne vise pas seulement les loyers à prix modiques. Le manque de logements se situe à tous les niveaux. « On a un projet à trois niveaux. Des loyers plus abordables, des loyers plus dispendieux et la dernière catégorie, ce serait avant d'entrer au Foyer. Ce n'est pas évident, mais là on a des champions de l'extérieur de la ville qui sont prêts à venir investir dans la communauté. Je veux que les gens nous fassent confiance, on veut faire avancer des projets. »

Un groupe soutenant le projet Taïga est pourtant prêt. Pour compléter leur demande de financement, il ne manque qu'un terrain de la Ville afin d'honorer toutes les conditions du prêt. « On ne peut pas donner des terrains pour donner des terrains et on ne peut pas donner des rabais de taxe, juste pour donner des rabais de taxe. On a des règlements à suivre non seulement municipaux, mais également de la province, donc il faut faire attention comment on avance nos choses. On n'a rien de promis encore, mais le conseil est sérieux dans la démarche », conclut le maire.

Faites du bruit pour la semaine de la prévention des incendies

Par Jean-Philippe Giroux

À cause de la pandémie, les pompiers volontaires ne sont pas encore en mesure de frapper à la porte des citoyens pour inspecter le domicile, ce qui se fait normalement lors de la Semaine de la prévention des incendies. Hélas, chaque personne doit faire son propre tour de maison pour en vérifier la sécurité.

« On ne prendra pas la chance cette année, encore une fois », annonce le responsable des mesures d'urgence de la Ville de Hearst, Jean-Michel Chabot.

Le thème pour l'année 2021 s'intitule *Apprenez les sons de la sécurité incendie*. Le but est d'informer les gens au sujet des différents sons émis par les détecteurs de fumée et détecteurs de monoxyde de carbone qui signalent soit un danger immédiat, des batteries faibles ou un détecteur expiré ou défectueux.

L'équipe des incendies invite le monde à « faire du bruit », à bien écouter les sons émis et d'en discerner les différences. « La meilleure manière de le savoir, c'est de les tester », dit-il.

Chaque plancher d'une maison doit être doté d'au moins un détecteur de fumée en plus d'un détecteur de monoxyde de carbone, à proximité de chaque chambre à coucher. Le monoxyde de carbone est un gaz inodore et incolore qui voyage partout dans la maison et ne peut pas être perçu sans détecteur.

M. Chabot fait savoir que plus on paie pour un détecteur, plus il est sécuritaire. « Votre vie en dépend », précise-t-il. « Ça vaut la peine de dépenser un peu plus. »

En temps normal, un détecteur de fumée a une durée de vie de 10 ans et un détecteur de monoxyde de carbone, sept ans.

En cas d'incertitude, il vaut mieux appeler le service d'incendie et sortir de la maison, dit M. Chabot. Il invite également les gens à effectuer des exercices d'évacuation en cas d'incendie afin de se pratiquer.

UdeH : plus d'argent, de meilleures formations

Par Jean-Philippe Giroux

La chance frappe à la porte de l'Université de Hearst (UdeH). Cette dernière a l'honneur d'être l'un des 13 candidats à travers le pays à recevoir un financement important pour bonifier ses offres de stages dans la région du Nord-Est de l'Ontario, ce qui permettra d'offrir à ses élèves et aux employeurs partenaires des occasions d'apprentissage de meilleure qualité. Au total, l'UdeH a reçu environ 95 000 $ pour travailler sur l'initiative.

Le nouveau projet d'apprentissage en milieu de travail (AMT) sera financé par la Table ronde des affaires + de l'enseignement supérieur (TRAES), en collaboration avec l'Enseignement coopératif et l'apprentissage en milieu de travail Canada (ECAMT) et grâce à l'appui du gouvernement fédéral. Le Groupe InnovaNor, l'Institut de recherche de l'UdeH, mène le projet depuis mars 2021.

Le projet a été sélectionné parmi une banque de candidatures de 49 demandes.

« En tant que moteur de développement économique et social au service de la communauté, l'Université de Hearst est soucieuse d'offrir à ses étudiantes et étudiants une formation pédagogique qui repose sur l'acquisition des compétences par le biais de l'apprentissage expérientiel », commente Anne-Marie Cantin, responsable de l'apprentissage par l'expérience.

Par l'entremise d'un sondage à l'intention, le Groupe InnovaNor tente de recevoir de la critique constructive des employeurs et superviseurs de stages en vue de connaitre les outils manquants, ce qui permettra d'améliorer leurs offres d'AMT. Le projet est également une occasion de réseauter avec les entrepreneurs en plus des partenaires d'affaires et communautaires francophones de la région.

« L'atteinte de cet objectif au profit de la relève professionnelle dans le Nord-Est de l'Ontario dépend largement de la participation des commerces et des organismes communautaires qui s'y trouvent », ajoute Mme Cantin. L'UdeH prévoit l'achèvement du projet en février 2022.

ÉDITORIAL : QUI DIABLE RECRUTE ACTUELLEMENT DES MÉDECINS POUR HEARST ?

Depuis le printemps dernier, notre famille, comme plusieurs autres, n'a plus de médecin de famille. Dre Patricia Smith s'est occupée de nous depuis notre retour à Hearst en 2013. À ma grande surprise, personne n'a pris la relève de la clientèle de Dre Smith et de Dr Laflèche. Pourtant, ça fait près de deux ans que ce couple mentionnait qu'il se dirigeait vers la retraite.

Loin de moi l'idée de blâmer qui que ce soit, mais y a-t-il quelqu'un qui tente de recruter des médecins à Hearst pour remplacer ceux partis à la retraite ? Il n'y a également personne qui a remplacé Dr Lacroix parti depuis près de trois ans.

Si on fait un calcul rapide, il ne reste que six médecins de famille à Hearst et l'un d'eux est en congé maladie pour un temps indéterminé. Selon les statistiques de l'Ontario, les médecins de famille ont jusqu'à 1500 patients, mais à Hearst, ils ont d'autres obligations à remplir, comme des quarts de travail à l'urgence et au Foyer des Pionniers. Donc, dans une région comme la nôtre, le nombre joue davantage entre 800 et 900 patients par pratique.

Le 7 octobre 2021, nous avons cinq médecins de famille et selon le recensement de 2016, la région compte près de 8000 âmes. Il y a urgence dans la demeure. Est-ce que je suis le seul qui estime que cette situation est extrêmement dangereuse et pressante ? Il faut agir, et rapidement.

Il est évident que lorsque tu n'as pas de médecin de famille, tu essaies de prendre un rendez-vous pour rencontrer un médecin au service LOCUM. Pour avoir téléphoné le 30 septembre dernier, on nous a répondu que tous les rendez-vous pour le mois d'octobre étaient déjà pris. Wow ! Quand ça va ben, ça va ben !

Quelle est la dernière option pour les milliers de citoyens orphelins d'un médecin de famille ? Bien oui, l'urgence. Pour un simple renouvèlement de médicament, il faudrait attendre des heures et des heures avant de rencontrer un spécialiste de la santé, puisque comme le titre le mentionne, c'est une urgence, il faut donc prioriser les urgences, ce qui est tout à fait normal. Il faudra bientôt prendre une journée de congé pour un simple renouvèlement.

Il est urgent de trouver des médecins puisqu'il ne faut pas avoir un doctorat en gestion pour savoir qu'il en manque un minimum de trois. Qui en ce moment travaille à accomplir la grande séduction pour attirer ces professionnels chez nous ? Combien d'heures par semaine sont consacrées à ce dossier ? Qui est responsable de rendre des comptes : l'hôpital, le centre de santé familiale, le regroupement de médecins, la Ville, la province… puisque je ne trouve pas la réponse ?

Est-ce que les incitatifs financiers, entre autres, offerts par la Ville sont suffisants ? Oui, je comprends que certaines personnes s'insurgent contre le fait que des fonds publics payés par les contribuables locaux sont utilisés à attirer des professionnels de la santé qui peuvent gagner entre 150 000 $ et 300 000 $ par année, mais il semble que c'est nécessaire parce ça ne fonctionne pas.

Selon mes recherches, un médecin ontarien qui obtient le droit de pratiquer peut se rendre où il le souhaite, contrairement au Québécois qui est dans l'obligation de commencer en région. Tout comme pour les Médias de l'épinette noire qui ont de la difficulté à attirer des animateurs et des journalistes à cause de notre position géographique, Hearst est très loin d'être le premier choix des nouveaux diplômés en médecine.

Il faut agir très vite puisque des problèmes collatéraux peuvent survenir assez rapidement. Le développement économique de Hearst tentera d'attirer de nouveaux investisseurs prochainement et c'est exactement le genre de choses qu'ils regarderont avant de se lancer en affaires dans la région. Les entreprises auront encore beaucoup plus de difficulté à attirer des employés. Avant d'accepter de revenir en 2013, c'est la première question que j'ai posée.

Steve Mc Innis

SOURIRE DE LA SEMAINE

réseau presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

LES Médias de l'épinette noire INC.
JOURNAL LE NORD
CINN911.com

Équipe
Steve Mc Innis
Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca
Marie-Claude Chabot
Directrice adjointe/comptabilité
mmongrain@hearstmedias.ca
Jean-Philippe Giroux
Elsie Suréna
Awa Dembele-Yeno
Charles Ferron
Journalistes
journaliste@hearstmedias.ca
Chloé Villeneuve
Graphiste
cvilleneuve@hearstmedias.ca
Anouck Guay
Distribution
info@hearstmedias.ca
Guy Morin
Collaborateur
Manon Longval
Ventes
vente@hearstmedias.ca
Claire Forcier
Réviseure bénévole
Suzanne Dallaire Côté
Claudine Locqueville
Chroniqueuses

Sites Web
lejournallenord.com
Journal électronique
lejournallenord.com (virtuel)
Facebook
fb.com/lejournallenord

Membres
APF
apf.ca
613 241-1017
Fondation Donatien-Frémont
613 241-1017
Canadian Media Circulation Audit
circulationaudit.ca
416 923-3567
Lignes agates marketing
anne@lignesagates.com
866 411-7487
Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011

nouvelle orthographe

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.
Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.
ISSN 1199-0805

Canada

Les optométristes sont dans une impasse

Par Jean-Philippe Giroux

Les pourparlers terminés, les optométristes ontariens sont décidés. Ces derniers ne fournissent plus les services couverts par le régime d'assurance maladie de l'Ontario (RAMO) depuis le 1er septembre, pour cause de sous-financement.

Selon l'Association des optométristes de l'Ontario (AOO), ce fut le seul choix à faire, bien que difficile. Par conséquent, les personnes de 19 ans et moins, les adultes de 65 ans et plus ainsi que les personnes ayant des maladies oculaires ne peuvent plus se fier aux optométristes, du moins jusqu'à nouvel ordre. Alors, que feront ces gens maintenant pour se faire soigner ?

La Dre Stéphanie Leroux, représentante francophone de l'AOO, qualifie cette situation d'un « arrêt de travail » après presque de deux ans de discussions avec le gouvernement provincial au sujet des augmentations des remboursements des frais d'optométrie. Elle précise que, pour le moment, les gens de 20 à 64 ans ont accès aux soins d'optométrie, comme d'habitude, mais les Ontariens en dehors de cette tranche d'âge sont inscrits sur une liste d'attente.

« Une fois qu'on a un contrat officiel avec le gouvernement, une fois que les choses sont résolues, on va prendre un rendez-vous dans le futur », mentionne-t-elle, ajoutant que, entretemps, l'AOO réfère les patients à des cliniques, s'ils n'ont pas un médecin de famille, ou aux établissements de soins d'urgence.

Selon elle, les optométristes de l'Ontario sont sous-financés depuis maintenant trois décennies. En 1989, un examen complet se facturait en moyenne à 39,15 $. Trente ans plus tard, le même service coute environ 45 $, ce qui couvre à peine les taux d'inflation. En Ontario, un examen ordinaire coute approximativement 80 $.

Par conséquent, les optométristes sont obligés de payer la différence et se subventionner par d'autres moyens, dont la vente de lunettes et de lentilles cornéennes.

Indignation et résignation

Certains Ontariens ont accueilli la nouvelle à contrecœur. En guise d'exemple, la Fédération des ainés et retraités francophones de l'Ontario (FARFO) accuse le gouvernement de l'Ontario et les optométristes de pénaliser les personnes âgées dans le processus de négociation.

« Pour les personnes âgées, les visites régulières chez un optométriste sont essentielles pour préserver une bonne vue et une bonne santé, en particulier les personnes souffrant de maladies oculaires ou du diabète, commente le président de la FARFO, Jean-Rock Boutin, dans un communiqué publié le 24 septembre. Nous demandons aux parties en cause de mettre en œuvre des moyens de continuer à offrir ces services essentiels aux personnes les plus vulnérables. »

La Dre Leroux explique qu'une grande partie des appels sont consacrés à informer et éduquer les Ontariens au sujet de la cessation de service. « La majorité du temps, on a l'appui du public », dit-elle. « Il y a certaines personnes qui sont un peu fâchées. Mais, une fois qu'on explique la situation, ils sont tout à fait d'accord et ils nous appuient très bien. »

Obligé de dire non

Le Dr Thierry Guindon, optométriste dont la pratique est établie à Hearst, trouve désolant de devoir refuser des patients en besoin d'un examen de la vue, en solidarité avec les autres optométristes ontariens qui font pareillement.

Il dit que la plupart des patients comprennent le problème, mais que certains sont déçus de ne pas pouvoir prendre un rendez-vous. Dr Guindon veut aider ses patients, mais est aussi conscient qu'il est nécessaire de négocier les frais de service pour le futur de la profession. « On est un peu déchiré entre les deux », avoue l'optométriste, dont près de 60 % de sa clientèle est couvert par le RAMO. Il est surpris que le gouvernement Ford ne soit pas encore intervenu, ne croyant pas que la situation actuelle aurait duré si longtemps.

Du côté du provincial

En mi-aout, l'Ontario a présenté une enveloppe de 39 millions $ destinée aux optométristes en vue de couvrir la hausse des couts de service. Christine Elliott, la ministre de la Santé, a écrit par l'entremise de la plateforme Twitter que l'AOO avait refusé de poursuivre la médiation. « Il y a un plan juste et raisonnable sur la table », publie la ministre. « J'exhorte l'Association des optométristes de l'Ontario à s'engager à travailler avec nous pour parvenir à un accord. »

La Dre Leroux explique que l'offre en question ayant été présentée en aout était très similaire à celle proposée en décembre 2020, une somme estimée insuffisante par l'Association. Après avoir refusé le montant mis sur la table par le gouvernement et informé ce dernier du retrait ultérieur, huit mois de silence ont suivi. Insatisfaite de la proposition, l'AOO a donc rejeté la deuxième offre.

Dre Leroux estime que le gouvernement Ford utilise des tactiques afin de mettre des bâtons dans les roues des optométristes. Elle a vu l'impact du retrait sur sa pratique à Sudbury, voyant de moins en moins de patients et de moins en moins d'argent rentrer.

« Je ne sais pas s'ils essaient d'attendre au point que la majorité des optométristes ne peuvent plus travailler parce que, dans le fond, sans patients, on ne travaille pas », suppose-t-elle.

Afin de retourner à la case départ, l'AOO souhaite avoir accès à des négociations officielles, formelles et continues avec le gouvernement de l'Ontario, que les optométristes soient rémunérés adéquatement et que la couverture du RAMO inclue, au minimum, les couts d'exploitation des services d'optométrie.

Photo : courtoisie

Vous cherchez votre récépissé de vaccins?

Veuillez utiliser le portail en ligne à:
https://covid19.ontariohealth.ca
ou communiquer avec
l'InfoCentre provincial
au 1-833-943-3900

Porcupine Health Unit • Bureau de santé
COVID-19 Vaccines | Vaccins contre la COVID-19

Le conseiller Conrad Morin expulsé d'une rencontre du conseil municipal

Par Steve Mc Innis

Lors d'une rencontre spéciale du conseil municipal de la Ville de Hearst le 1er septembre dernier, le maire de Hearst a demandé au conseiller Conrad Morin de sortir de la salle du conseil municipal, étant donné qu'il ne portait pas un masque adéquat, tel qu'exigé par la province.

Conrad Morin est arrivé quelques minutes en retard sans un masque conventionnel. Voici ce qui est indiqué au procès-verbal de cette rencontre : Monsieur le maire demande au conseiller Morin de sortir, qu'il y a des consignes à suivre et ce dernier doit porter un masque et non un foulard.

Ce sujet semble être un dossier épineux entre le conseiller et le maire de Hearst. « Ce n'est pas quelque chose qui est plaisant à faire, mais nous avons des règlements à suivre au niveau de la province. J'ai parlé à M. Morin à maintes reprises, pour quand il entre à l'hôtel de ville, il doit mettre son masque et le porter au conseil municipal, et M. Morin refuse toujours de le faire. Et aussi longtemps que ça va durer, c'est certain que moi je vais être obligé de prendre mon rôle et faire appliquer les règlements », dit Roger Sigouin.

Rejoint par téléphone, Conrad Morin a indiqué au journal *Le Nord* ne pas être un antimasque. Il mentionne être incapable de porter le masque conventionnel. « Je ne veux pas faire grand bruit avec ça. C'est seulement que je porte un masque en tissu et c'est correct partout, mais pas à l'hôtel de ville, c'est tout », déplore-t-il.

Selon les règlements de la province, le masque doit épouser le contour du nez et de la bouche en plus d'être bien ajusté sur le visage, sans laisser d'ouverture. Un pince-nez moulé selon la forme du visage est une bonne idée pour ajuster correctement le masque.

Les normes existantes de performance, comme les normes internationales ASTM en matière de masque, fournissent des renseignements utiles sur les qualités des masques, comme la respirabilité, la filtration et la résistance aux liquides.

Les masques peuvent être jetables ou réutilisables. S'ils sont faits en tissu, ils devraient en contenir au moins deux couches, à mailles serrées, comme du coton ou du lin et ne devraient pas comporter de valve d'expiration.

Photos : hearst.ca

Hearst en bref : parc Lecours, règlement municipal et bibliothèque

Par Jean-Philippe Giroux

La demande du Fonds des enseignants, enseignantes et collègues retraité-e-s de Hearst pour installer une station d'eau au parc Lecours, près du parc intergénérationnel, a été refusée par le conseil, faute de ressources financières et gestionnaires requises pour assurer la qualité de l'eau et la salubrité de la station. L'installation impliquerait des travaux de creusage sur la rue Edward afin d'y apporter le service d'eau, ajoutant un cout supplémentaire considérable. En outre, la Municipalité serait chargée de couvrir les autres dépenses, dont le nettoyage quotidien, les travaux de réparation, l'hivernage annuel et les tests d'eau.

Le conseiller Joël Lauzon a proposé de créer une station d'eau à l'aréna, où une équipe en place pourrait s'occuper du nettoyage.

Dépôt de neige

Le conseil municipal de la Ville de Hearst a approuvé une résolution adoptant le nouveau règlement sur l'enlèvement et le dépôt de neige ainsi que les nouvelles amendes fixes pour les infractions relatives. Le règlement interdit le dépôt de neige sur les trottoirs, les chaussées, l'emprise routière, les fossés et les terrains de coin qui causent des problèmes de visibilité. Les amendes pour les infractions sont fixées à 90 $.

Nouvelle administratrice

Lina Payeur a été nommée la nouvelle directrice du conseil d'administration de la Bibliothèque publique de Hearst. Elle remplace Diane Bouchard qui a récemment remis sa démission, après plusieurs années de service bénévole.

PPO : opération charme réussie au niveau du recrutement

Par Steve Mc Innis

Les résultats de l'opération recrutement de personnel bilingue de la Police provinciale de l'Ontario semblent avoir porté ses fruits, selon le maire de Hearst. Roger Sigouin indique que trois personnes ont démontré un fort intérêt à joindre les forces de l'ordre.

Le maire Sigouin travaille depuis longtemps pour obliger la PPO à recruter des policiers en mesure de répondre en français. « C'est quelque chose qu'on mentionne depuis longtemps au Comité de police, qu'on veut des personnes bilingues à Hearst. Et, il faut s'entendre que quand on parle de personnes bilingues, c'est pour desservir des francophones, mais il reste qu'il faut respecter les anglophones. Ce n'est pas plus facile pour le personnel policier qui arrive ici unilingue anglophone dans une communauté presque unilingue française », estime le maire.

La dernière opération à l'Espace Hearst était pour le recrutement immédiat de policiers bilingues, mais il reste que des jeunes réfléchissant à leur choix de carrière peuvent avoir été tentés. « J'ai tout le temps dit qu'on a des bons jeunes à Hearst qui grandissent et ont un bon avenir à offrir à la PPO. C'est pour ça que je voulais qu'ils viennent à Hearst pour parler avec ces gens-là. Ça juste bien adonné, parce qu'il y en a trois qui sont venus et un autre m'a téléphoné par après pour me dire qu'il était intéressé. »

Il n'est pas dit qu'une telle expérience ne sera pas répétée. « Ça regarde très très bien et le commandant était fier de dire que ça l'a valu la peine de venir à Hearst pour une première », indique M. Sigouin.

Le recrutement n'est pas unique à Hearst, mais de Cochrane à Greenstone. « Il faut reconnaitre que notre région est bilingue et que ça prend des services en français. »

Le recrutement va plus loin que simplement des policiers. Le département des communications responsable, entre autres, du service 911 recherche beaucoup de personnes bilingues. « Ça prend une douzième année, et tu peux gagner jusqu'à 100 000 $ en travaillant pour la PPO, aux communications à North Bay. On cherche beaucoup de monde à ce niveau-là aussi », affirme le maire tout en ajoutant qu'il ne cherchait pas à diriger son monde à North Bay, mais bien pour démontrer qu'il y a de bons emplois dans ce domaine.

Le 29e radiothon des Médias de l'épinette noire surpasse les attentes

Par Jean-Philippe Giroux

Le 29e radiothon des Médias de l'épinette noire a été bénéfique en fin de semaine. C'est grâce à la générosité de ses donateurs et contributeurs que la radio CINN 91,1 et le journal *Le Nord* ont pu surpasser non seulement l'objectif annuel, mais aussi le montant de l'année dernière avec une somme totale de plus de 28 145 $, en date du 6 octobre.

Le président des Médias de l'épinette noire, Gérard Payeur, est ému des résultats et surpris de voir un tel chiffre en période de crise sanitaire. Cependant, en tant que Hearstéen, il n'est pas étonné par la générosité et l'appui des gens de son coin de pays. D'ailleurs, il ne se gêne pas de souligner le sens de communauté que les gens admirent.

« Hearst, c'est une ville d'entrepreneurs qui apprécient les entreprises locales et ils savent que les Médias de l'épinette noire, c'est une entreprise locale », explique M. Payeur.

M. Payeur est surtout impressionné par le nombre de jeunes qui se sont impliqués dans le radiothon. Il lui fait chaud au cœur de les voir prendre la relève. « Ça démontre qu'on est une vraie radio communautaire, parce qu'on a des auditeurs de tous les âges qui nous font des dons », commente-t-il, soulignant la différence d'âge remarquable entre les donateurs : des tout petits enfants à la nouvelle centenaire, Mme Rose Lecours.

Les dons du radiothon servent à la réparation ainsi qu'à l'achat d'équipement et de produits de qualité pour la station, mentionne le président. L'argent en banque est nécessaire en cas d'imprévu, comme le récent bris à l'antenne qui requiert des dépenses supplémentaires afin de régler le problème dans l'immédiat.

« Parce qu'on est la radio et les médias de la population, on appartient à la population, dit-il. Donc, on a des comptes à rendre à la population. »

L'année du centenaire

La prochaine année s'avère palpitante, avec les festivités du centième anniversaire de la Ville de Hearst et les grands changements aux Médias de l'épinette noire, dont le lancement officiel des nouveaux sites Internet du journal *Le Nord* et de la radio CINN 91,1 suivant l'Assemblée générale annuelle de la station en décembre.

En dehors de la promotion du centième anniversaire, les Médias de l'épinette noire s'engagent dans la production de capsules des grandes familles de la région de Hearst ainsi que d'autres projets communautaires en lien avec les célébrations.

M. Payeur mentionne qu'il est très fier du personnel de la station ainsi que des auditeurs et des lecteurs qui continuent d'appuyer les médias locaux par leur don, leur écoute et leur lecture.

La 11 en bref : incitatifs à la vaccination, nettoyage et subventions

Par Charles Ferron

La Ville de Kapuskasing a mis en place une nouvelle politique de vaccination pour encourager les employés municipaux à se faire immuniser contre la COVID-19. D'après le maire, Dave Plourde, 90 % des membres du personnel sont vaccinés présentement, mais la Ville espère atteindre le 100 % avec cette nouvelle politique.

Les nouvelles mesures entreront en vigueur le 30 novembre. Tous les employés refusant le vaccin devront participer à des séances éducatives obligatoires, en plus de réaliser un test deux fois par semaine. Des exceptions seront toutefois permises pour des raisons médicales valides ou des croyances religieuses.

Nettoyage communautaire

La Ville de Smooth Rock Falls a dévoilé un calendrier de nettoyage d'automne pour la municipalité. Les employés municipaux ramasseront les plus gros déchets, excluant les électroménagers, les 12 et 13 octobre pour les citoyens à l'est de la route Ross et les 14 et 15 octobre pour ceux situés à l'ouest. Les gens qui habitent sur le chemin Jonction devront attendre au 18 octobre.

L'administration a également confirmé la tenue d'une journée de fierté communautaire Françoise Landry, visant à nettoyer. Cette journée est habituellement prévue le premier vendredi de juin, mais comme le nettoyage printanier 2020, elle n'a pas eu lieu cette année en raison des risques de propagation de la COVID-19.

Fonds provinciaux

Le Centre régional de loisirs culturels de Kapuskasing bénéficiera d'une subvention provinciale pour le financement de deux évènements. La direction du Centre obtiendra une somme de 40 000 $ pour la présentation du Festibière et du Festiglace. Le Centre fait partie des 51 organismes choisis pour recevoir ce genre de fonds de la province, à travers un programme de francophonie de l'Ontario.

Accident près de Cochrane

Une collision entre deux véhicules commerciaux est survenue le 28 septembre dernier sur la route 11 à l'ouest de Cochrane. Les policiers se sont rendus sur place vers 5 h 30.

Avec l'aide du département des incendies de Cochrane, l'un des conducteurs a été sorti de son véhicule et envoyé à l'hôpital du district pour traiter des blessures sérieuses qui ne mettent pas sa vie en danger. Une enquête a été lancée par la PPO pour déterminer les circonstances de cet accident.

Services de Counselling
HEARST - KAPUSKASING - SMOOTH ROCK FALLS
Counselling Services

Les maladies mentales nous touchent tous de près ou de loin

Faits saillants sur la santé mentale et la maladie mentale

Quelle est la différence entre la santé mentale et la maladie mentale ?

- La santé mentale et la maladie mentale sont souvent utilisées de façon interchangeable, mais ce n'est pas la même chose.
- La « santé mentale » est un concept similaire à la « santé physique » : c'est un état de bienêtre. La santé mentale se réfère aux émotions, aux pensées, aux sentiments et aux relations avec les autres. C'est être en mesure de faire face aux situations normales de la vie et au stress qu'elles génèrent.
- La présence ou l'absence de maladie mentale n'indique en rien l'état de santé mentale : une personne sans maladie mentale pourrait avoir une mauvaise santé mentale, tout comme une personne ayant une maladie mentale pourrait avoir une excellente santé mentale.
- La consommation problématique de substance est parfois reliée à une mauvaise santé mentale ou une maladie mentale. Cela peut être une stratégie d'adaptation pour gérer un traumatisme non traité, la douleur, des émotions ou des pensées difficiles ou d'autres conditions de santé.

Quelles sont les causes de la maladie mentale et du trouble de l'utilisation de substance ?

- Les maladies mentales sont causées par une interaction complexe de facteurs génétiques, biologiques,environnementaux et des traits de la personnalité.
- Les évènements tels la violence et le traumatisme vécus à l'enfance ou à l'âge adulte peuvent mener à des problèmes de santé mentale ou des troubles de consommation si les soutiens pour s'en rétablir ne sont pas disponibles ou recherchés.
- Les facteurs environnementaux jouent un rôle important dans notre santé mentale : l'accès à un logement sécuritaire et abordable, une éducation et un emploi significatifs, des acti-vités de loisirs, le soutien d'une communauté, l'accès à la terre et à la nature, l'absence de violence et un bon accès aux soins de santé et aux services de santé mentale favorisent tous une bonne santé mentale.
- Les préjugés, la stigmatisation et la discrimination liés aux maladies mentales et à la consommation problématique de substance présentent d'importantes barrières non seulement au diagnostic et au traitement, mais aussi à l'accès à l'emploi, au logement et autres besoins essentiels. La stigmatisation crée et accentue à la fois la marginalisation sociale.

Qui en est touché ?

- Tout le monde a une santé mentale et tout le monde sera confronté à des épreuves qui affecteront le bienêtre mental. Toutefois, ce n'est pas tout le monde qui aura une maladie mentale.
- La maladie mentale affecte indirectement tous les Canadien.ne.s un moment ou un autre, que ce soit par une expérience personnelle, ou celle d'un.e membre de la famille, ami.e ou collègue.
- Chaque année au Canada, une (1) personne sur cinq (5) aura personnellement un problème de santé mentale ou une maladie mentale.
- Dès l'âge de 40 ans, près de 50 % de la population aura ou aura eu une maladie mentale.
- La maladie mentale affecte tout le monde, peu importe l'âge, le niveau d'éducation, le revenu et la culture. Toutefois, les inégalités systémiques notamment le racisme, la pauvreté, l'itinérance, la discrimination, les violences coloniales et fondées sur le genre, peuvent porter atteinte à la santé mentale et aggraver les symptômes de maladie mentale, surtout si les services en santé mentale sont difficilement accessibles.
- La dépression majeure affecte environ 5,4 % de la popu- lation canadienne et le trouble anxieux affecte 4,6 % de la population.
- Près de 1 % de la population canadienne sera touchée personnellement par le trouble bipolaire (anciennement « maniaco-dépression ») et un autre 1 % sera touché par la schizophrénie.
- Les troubles du comportement alimentaire (TCA) affectent environ 1 million de personnes au Canada – entre 0,3 et 1 % de la population. Ils affectent dix fois plus souvent les femmes que les hommes, et les TCA ont le plus haut taux de mortalité parmi toutes les maladies mentales.
- Les troubles de l'utilisation de substances affectent environ 6 % de la population canadienne.

https://cmha.ca/fr/brochure/faits-saillants-sur-la-maladie-mentale/

Semaine de sensibilisation aux maladies mentales du 3 au 9 octobre 2021

« C'est une étude qui me tient à cœur » - Sylvane Filice

Par Jean-Philippe Giroux

S'il y a des gens dont le travail mérite d'être souligné davantage, ce sont bien les infirmières et infirmiers francophones des communautés du Nord de l'Ontario. Sylvane Filice, professeure adjointe à l'Université Lakehead, est à la recherche de participants prêts à contribuer à son étude en partageant avec elle les histoires, les anecdotes et le savoir des infirmiers francophones ayant enrichi le domaine de l'infirmerie.

Elle remarque qu'il existe plusieurs ouvrages littéraires sur l'industrie forestière et minière, à titre d'exemples, mais très peu sur les récits de la vie des travailleurs en médecine. « Les infirmiers et infirmières ont vraiment influencé et contribué à la vie sociale, politique et économique de nos communautés dans le Nord de l'Ontario et ça n'a jamais été souligné », lance Mme Filice.

La professeure travaille sur un projet d'étude subventionné par une bourse du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) qui s'intitule *Regard en arrière, regard vers l'avenir : une approche herméneutique pour examiner le vécu des infirmiers/ères francophones dans le Nord de l'Ontario*. Le projet a pour but d'examiner la vie de ces travailleurs francophones, surtout ceux qui vivent en région rurale et éloignée dans le Nord de l'Ontario. Elle a commencé à explorer la vie des infirmiers francophones en 2017. À cette période, elle a remarqué qu'il n'y avait pas de documentation sur le quotidien de ces gens.

En tant que francophone du Nord de l'Ontario, originaire de Hearst, et médecin en santé publique ayant poursuivi des études en infirmerie, il lui importe de préserver le vécu des francophones du domaine de l'infirmerie, y compris les aides-infirmiers et les infirmiers auxiliaires. « Je veux que ça soit souligné pour le futur », dit-elle.

Elle cherche des participants pour contribuer à son étude et ainsi enrichir ses connaissances de la profession. Elle veut également approfondir sa compréhension de la vie sociale, politique, économique via le travail des employés du domaine.

Question d'éthique

L'infirmerie étant une profession très fermée, soit afin de garder la confidentialité des patients soignés, Mme Filice doit être vigilante lors de son étude. Elle se concentrera sur les témoignages des retraités, mais aussi des personnes sur le marché du travail qui accepteraient de lui parler, sous certaines conditions. « C'est certain qu'il faut présenter les anecdotes d'une façon très anonyme », explique-t-elle, ajoutant que les histoires du présent ne seront probablement pas incluses dans la présentation finale de l'étude.

Lors de son séjour à Hearst en septembre, elle a eu la chance de s'entretenir avec trois personnes. Elle veut passer en entrevue des gens qui ont travaillé dans les années 50, 60, 70 et ainsi de suite. Elle est prête aussi à rencontrer la parenté des retraités.

Elle posera des questions précises sur le parcours des infirmiers, notamment les raisons de s'être déplacé dans le Nord pour le travail, tant personnelles que professionnelles, et les influences qui ont amélioré leur pratique. Elle voudrait également savoir ce qui a amené les francophones du domaine au nord de l'Ontario.

Elle demandera aussi aux participants de lui montrer des artéfacts tels que des photos, un vieil uniforme, de l'équipement médical, des livres, des annuaires et des diplômes, énumère Mme Filice.

Son but est d'exposer les objets à Hearst et d'écrire un livre après avoir terminé sa recherche, au plus tard en 2024. Elle a également mentionné qu'elle songe à présenter une partie de sa recherche lors du centenaire de la ville de Hearst afin d'offrir à la population un avant-gout du projet.

Ontario en bref : tests rapides, vaccination et salaire minimum

Par Jean-Philippe Giroux

Face à la pression des parents et experts depuis la rentrée scolaire, le gouvernement de l'Ontario met en place un programme de tests antigéniques dans certaines écoles et centres de garde d'enfants agréés dans les régions à risque afin de s'attaquer à l'augmentation des cas positifs de la COVID-19. « Le programme favorisera l'accès à un dépistage volontaire et rapide de la maladie chez des enfants et des élèves non vaccinés qui sont asymptomatiques », est-il publié dans un communiqué du 5 octobre. Au total, 16,85 % des écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario, soit une école sur six, ont un cas déclaré de la COVID-19 et cinq éclosions en milieu scolaire ont obligé une fermeture temporaire.

Vaccination obligatoire

Le gouvernement de l'Ontario rend obligatoire la vaccination contre la COVID-19 pour l'ensemble du personnel ainsi que des bénévoles et élèves qui travaillent dans les foyers de soins de longue durée. Les membres du personnel ont jusqu'au 15 novembre pour confirmer leur statut vaccinal ou prouver qu'ils ont une exemption médicale valide. Sinon, ils ne pourront pas entrer dans l'établissement pour y travailler.

L'immunisation est requise lors de l'embauche d'un nouvel employé, à moins que l'individu remette une exception médicale. De plus, des tests aléatoires seront effectués sur les personnes entièrement vaccinées qui rentrent à l'intérieur des foyers, dans le but de « détecter le plus tôt possible les éventuels cas d'infection par la COVID-19 ».

Dix sous de plus

Le salaire minimum en Ontario a augmenté de 10 cents l'heure en date du 1er octobre, se fixant à 14,35 $. Monte McNaughton, ministre du Travail, de la Formation et du Développement des compétences, n'a pas abordé le sujet directement lors d'une conférence qui a eu lieu le 27 septembre, mais a mentionné qu'il ne souhaite pas que l'économie de l'Ontario soit fondée sur les emplois au salaire minimum.

Le gouvernement Ford a aboli une loi en 2018 qui aurait monté le salaire horaire minimum à 15 $, le fixant à 14 $ après avoir remporté son élection. L'Ontario a le quatrième salaire minimum le plus élevé au Canada.

44e élection fédérale

Élections Canada présente le bilan des données préliminaires de l'élection générale qui a eu lieu le 20 septembre. Lors de la 44e élection, plus de 17 millions de Canadiens ont voté, soit un taux de participation d'environ 62,5 %. L'organisme estime que plus de 10 millions de personnes ont voté le jour de l'élection fédérale, près de six-millions ont voté par anticipation et près d'un million ont voté par bulletin spécial.

Remerciements de Rose Lecours

Récemment, on a fêté mes 100 ans. J'aimerais offrir mes remerciements premièrement à Dieu qui m'a donné une bonne santé et ensuite aux membres de ma famille, enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, qui se sont dépassés pour cette fête. Merci à mes frères et beaux-frères ainsi qu'à leurs épouses, merci aux cousines et cousins ainsi qu'aux amies et amis qui sont venus me rendre visite ou qui m'ont téléphoné pour cet anniversaire.

Un merci bien spécial à mes petites-filles, Chantal Lehoux et Josiane Roy. Chantal a préparé le délicieux gros gâteau et les 100 petits gâteaux pour les soupers de fête. Josiane a fourni d'agréables lieux de rencontre à sa nouvelle maison pour recevoir les gens et pour le deuxième souper de fête.

Merci à la Gang à Bob qui a diffusé les nombreux souhaits que j'ai reçus via la radio de CINN-FM le dimanche après-midi et merci à toutes les personnes qui ont fait parvenir ces marques d'attention que j'ai fort appréciées. Merci aussi au journal Le Nord pour avoir révélé mon âge que je considère comme un cadeau du ciel.

Merci pour les nombreuses cartes de souhaits et les bouquets, dont un contenait 100 roses, que j'ai reçus. Merci à vous toutes et à vous tous qui avez contribué à rendre cet anniversaire encore plus mémorable.

Merci à Duke Peltier, le candidat du parti libéral à la dernière élection qui, en plus de venir m'offrir ses souhaits en même temps que le programme de son parti, m'a encouragée en m'achetant des courtepointes.

Finalement, je reconnais que j'ai été touchée par les certificats qui m'ont été remis par le maire Roger Sigouin au nom de la Ville de Hearst et par Guy Bourgouin au nom du Gouvernement de l'Ontario, et je les en remercie.

COVID-19 : Moins de 500 cas en 2 jours

Émilie Pelletier - Initiative de journalisme local — Le Droit

La santé publique de l'Ontario fait état, mercredi, de moins de 500 nouveaux cas de COVID-19, pour la deuxième journée d'affilée.

Ce sont précisément 476 infections au coronavirus qui ont été répertoriées mardi, et 335 de ces personnes ayant reçu un diagnostic positif ne sont pas pleinement vaccinées ou ont un statut vaccinal inconnu des autorités sanitaires.

En tout, près de 590 000 cas de COVID-19 ont été recensés en Ontario depuis le début de la pandémie.

Les autorités sanitaires ont constaté 18 941 cas cumulatifs du variant Delta de la COVID-19, dont 33 ont été ajoutées au plus récent rapport épidémiologique.

Décès

La province déplore 10 nouveaux décès causés par la COVID-19, survenus au cours des dernières 24 heures.

La santé publique a aussi augmenté de quatre le bilan total des victimes du virus dans le cadre d'une initiative de nettoyage de données, faisant savoir que ces décès sont survenus il y a plus d'un mois.

En tout, 9771 Ontariens ont perdu la vie en raison de la maladie contagieuse.

Hospitalisations

Mardi, 280 personnes atteintes de la COVID-19 étaient à l'hôpital, en Ontario.

On comptait, la même journée, 156 patients aux soins intensifs en raison d'une maladie grave causée par la COVID-19.

Selon les autorités sanitaires, 234 des patients hospitalisés et 144 des patients aux soins intensifs, soit la majorité dans les deux cas, ne sont pas pleinement vaccinés ou ont un statut vaccinal inconnu.

En Ontario, près de 22 millions de doses des vaccins contre la COVID-19 ont été administrées jusqu'à présent, dont 32 296, mardi.

IG WEALTH MANAGEMENT
Tania Vaillancourt, conseillère financière
801 rue George, Hearst · 705 372-1826
· Investissements, REER
· Assurances vie, invalidité, maladies graves
· Hypothèques
· Planification fiscale et/ou successorale
· CELI - Compte épargne libre d'impôts
· REEE - Régime enregistré d'épargne-études

MANGER DE LA SOUPE FAIT GRANDIR ?

Le Détecteur de rumeurs

Par Catherine Crépeau

ÇA DÉPEND !

« Finis ta soupe si tu veux devenir grand », disait peut-être votre mère. La soupe a-t-elle vraiment un effet sur la taille ? Le Détecteur de rumeurs a vérifié ce qu'en dit la science.

Il faut d'abord se rappeler que, indépendamment de ce qu'on mange, dès la naissance, nos os gagnent quelques centimètres par année, à un rythme qui varie selon l'âge. Et à la fin de la puberté, la partie des os longs (fémur, radius…) constituée de cartilage de croissance va se calcifier et se souder : nous cessons de grandir — là encore, peu importe notre alimentation ou notre mode vie. L'Institut national de la santé et de la recherche médicale, en France, estime que la période de croissance s'arrête vers l'âge de 14-16 ans chez les filles, et de 16-17 ans chez les garçons. Il faut aussi se rappeler que le bagage génétique joue un rôle prépondérant dans la croissance. Selon certaines recherches, la génétique contribue à au moins 80 % de la taille qu'atteint une personne, voire 90 %.

Mais d'autres facteurs comme le sommeil, l'exercice et les maladies, sont également importants. Ainsi que, bien sûr, la nutrition. Une alimentation équilibrée est le facteur qui affecte le plus la taille, selon une étude de 2016 comparant des jumeaux de 20 pays ; elle jouerait un rôle essentiel dans la croissance et le développement pendant l'enfance, selon une étude sud-coréenne de 2018.

À l'inverse, on constate que la malnutrition a des effets dévastateurs sur la croissance de l'enfant et sur sa taille à l'âge adulte. La Société canadienne de pédiatrie précise, dans un avis publié en 2020, qu'un apport calorique insuffisant chez un enfant qui, autrement, était en santé constitue la principale cause de retard de croissance.

Quelques vitamines et minéraux contribuent particulièrement à la croissance. C'est le cas du calcium, de la vitamine D, du magnésium et du zinc qu'on trouve dans une alimentation équilibrée constituée de fruits, de légumes, de produits laitiers, de céréales de grains entiers, etc.

Mais qu'en est-il de la soupe dans tout cela ? Ce sont plutôt ses ingrédients qu'il faut examiner. Si elle ne contient que des légumes, elle ne sera pas suffisante pour assurer la croissance de l'enfant, selon les diététiciens du Centre de recherche et d'information nutritionnelles, en France, qui ont eux aussi répondu à cette question sur la soupe qui ferait grandir. Autrement dit, la logique d'une alimen-tation équilibrée dotée d'un apport en calories suffisant s'applique ici aussi, et non le fait de servir ces calories sous forme d'une soupe ou d'aliments « solides ».

L'avantage est peut-être ailleurs : plusieurs parents auront constaté que les enfants mangent plus facilement des légumes lorsque ceux-ci se trouvent dans la soupe plutôt que dans l'assiette… En fait, des psychologues américains avaient même conclu en 2006 que les enfants mangent davantage lorsqu'ils ne sont pas obligés de le faire…

VERDICT

La soupe fait partie d'une alimentation équilibrée, lorsque constituée d'ingrédients nutritifs, mais elle ne suffit certainement pas à faire grandir les enfants. La génétique joue pour cela un rôle beaucoup plus important.

NORTHERN MONUMENTS DU NORD

Immortalisez vos êtres aimés !

Pour une vaste gamme de monuments et les compétences nécessaires pour les personnaliser, voyez votre expert.

Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321

Consultation gratuite à domicile

INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE Hearst

Inspirant des possibilités

Assemblée générale annuelle

Réunion virtuelle - ZOOM

Les membres de l'Intégration communautaire sont invités à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le **jeudi 14 octobre 2021 à 19 h**.

Pour soumettre votre candidature au conseil d'administration ou pour recevoir une invitation ZOOM, svp contacter l'Intégration au 705 362-5758 ou par courriel à dillonc@ichearst.ca.

Bienvenue à tous !

LES Médias de l'épinette noire — JOURNAL LE NORD — CINN911

LOTO ÉPICERIE

1er prix : 5 000 $ en épicerie

2e prix : 3 000 $ en essence

3e prix : 1 000 $ comptant

4e prix : 500 $ comptant

MOT CACHÉ

E	M	S	I	L	A	T	I	P	A	C	T	C	O	P	I	N	I	O	N
N	S	T	R	A	T	E	G	I	E	N	A	P	T	L	C	E	T	D	L
O	A	E	R	B	M	A	H	C	E	U	N	P	A	I	O	Y	A	I	A
I	L	N	D	E	B	A	T	M	C	L	O	A	D	E	M	O	T	C	R
T	L	A	L	C	T	T	E	U	N	I	I	R	I	S	I	T	E	T	E
I	I	G	T	A	A	N	S	O	A	S	T	L	D	N	T	I	U	A	B
S	A	O	V	N	R	M	E	O	L	T	C	E	N	O	E	C	C	T	I
O	N	L	E	E	A	E	P	D	C	E	E	M	A	C	S	H	E	U	L
P	C	S	V	J	T	T	D	A	I	I	L	E	C	Y	E	M	V	R	C
P	E	U	O	E	E	C	I	E	G	S	E	N	S	F	I	O	E	E	R
O	O	U	G	D	M	M	O	L	F	N	E	T	O	G	T	G	N	E	E
G	T	D	E	E	S	I	E	M	I	T	E	R	E	E	A	T	P	T	P
E	U	S	M	M	I	N	H	A	M	M	N	R	P	D	R	I	E	I	U
B	N	U	M	O	L	I	C	I	E	U	C	E	N	E	E	T	U	R	B
D	I	F	A	C	A	S	U	R	I	E	N	O	M	D	N	R	P	O	L
R	T	F	R	R	I	T	A	E	N	O	S	I	N	E	E	A	L	J	I
O	U	R	G	A	C	R	G	J	I	D	E	E	S	G	V	P	E	A	Q
I	R	A	O	T	O	E	E	N	T	A	D	N	A	M	R	U	U	M	U
T	C	G	R	I	S	U	U	C	A	B	I	N	E	T	E	E	O	T	E
E	S	E	P	E	I	H	C	R	A	N	O	M	L	O	I	R	S	M	E

Thème : Politique / 7 lettres

A
Alliance
Arène
B
Budget
C
Cabinet
Campagne
Candidat
Capitalisme
Caucus
Centre
Chambre
Chef
Citoyen
Clan
Comité
Communisme
Congrès
Conseil
D
Débat
Démocratie
Député
Dictature
Droite
E
Élection
Enjeu
État
F
Fédéral
G
Gauche
Gouvernement
I
Idée
J
Joute
L
Libéral
Liste
Loi
M
Maire
Majorité
Mandat
Militant
Ministre
Monarchie
Mouvement
O
Opinion
Opposition
P
Parlement
Parti
Peuple
Président
Programme
R
Régime
République
S
Scrutin
Sénat
Slogan
Socialisme
Société
Sondage
Stratégie
Suffrage
Système
U
Union
V
Vote

Réponse du mot caché : POUVOIR

GÂTEAU À LA CITROUILLE

INGRÉDIENTS - GÂTEAU

- 2 tasses (500 ml) de farine
- 3/4 de tasse (190 ml) de sucre
- 2 cuillères à thé de poudre à pâte
- 1/2 cuillère à thé de sel
- 1 cuillère à soupe d'épices pour citrouille
- 1 tasse (250 ml) de purée de citrouille
- 1/4 de tasse (65 ml) d'huile végétale
- 1 cuillère à thé de vanille
- 1/2 tasse (125 ml) de lait

CROUSTILLANT

- 1/4 de tasse (65 ml) de beurre non salé, fondu
- 1/4 de tasse (65 ml) de farine
- 1 tasse (250 ml) de sucre
- 1 cuillère à soupe de cannelle
- Une pincée de sel

PRÉPARATION

1. Préchauffer le four à 350 °F. Vaporiser un plat pyrex de 9×9 d'une huile non adhérente.

2. Dans un grand bol, combiner la farine, le sucre, la poudre à pâte, le sel et les épices à citrouille. Mélanger.

3. Ajouter la citrouille, l'huile, la vanille et le lait. Verser dans le plat. Mettre de côté.

4. Dans un petit bol, mélanger le beurre fondu avec la farine, la cassonade, la cannelle et le sel. Utilisez la fourchette pour mélanger.

5. Étendre sur le dessus du gâteau.

6. Faire cuire pendant 30 à 40 minutes ou jusqu'à ce que l'insertion d'un cure-dent en ressorte propre.

7. Se congèle bien et se conserve quelques jours au réfrigérateur.

SUDOKU

	3		8		4		6	
		4						
	1				2		3	9
	8			3		7		
			2	1				3
			5				8	
	4					6		
		9			3	8		2
		8					7	

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boite de 9 cases.

Chaque boite de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boite pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boite de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 738

4	7	3	5	2	9	8	6	1
2	1	8	3	4	6	9	5	7
5	9	6	7	8	1	4	2	3
1	8	9	6	7	5	3	2	4
3	4	5	8	1	2	7	9	6
6	2	7	9	3	4	1	8	5
9	3	4	2	5	7	6	1	8
8	5	2	1	6	3	4	7	9
7	6	1	4	9	8	5	3	2

NÉCROLOGIE

Rachel Bastarache

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Rachel Bastarache (née Brunet) le dimanche 3 octobre 2021 à l'âge de 82 ans, à l'hôpital Notre-Dame de Hearst. Elle laisse dans le deuil son tendre époux, René, et ses deux enfants : Rosane (Yvon) de Sainte-Foy et Yves (Manon) de Hearst. Elle laisse également dans le deuil quatre petits-enfants : Marie-Ève, Jean-Simon, Abigail et Myriam; ainsi que son arrière-petit-fils, Logan. Elle sera aussi manquée par ses deux frères : Marcel (feu Nicole) d'Alberta et Fernand de Cornwall; ainsi que deux belles-sœurs : Jacqueline (feu Jean-Claude) de Jogues et Yvonne (feu Conrad) de Smooth Rock Falls. Rachel fut précédée dans la mort par ses parents, Charles et Cécile (née Courchesne), sa fille, Manon (2008), ainsi que plusieurs frères et sœurs. On se souvient de Rachel comme d'une dame réservée et discrète qui aimait bien jardiner et bricoler. D'ailleurs, elle a participé à plusieurs reprises au côté de son époux, René, à la foire artisanale de Hearst. Elle était une mère et une épouse dévouée, qui avait toujours le bienêtre de ses proches à cœur. Rachel laisse une trace profonde dans le cœur de sa famille et de tous ceux qui l'ont connue et aimée. Une cérémonie en sa mémoire aura lieu à une date ultérieure. Nous vous remercions sincèrement de garder la famille de Rachel dans vos pensées et prières en ces moments d'épreuve.

Huguette Caron

Nous avons le regret de vous annoncer le décès d'Huguette Caron (née Bond), le vendredi 24 septembre 2021, à l'âge de 81 ans, à l'hôpital Notre-Dame de Hearst. Elle laisse dans le deuil son époux, Roland, ainsi que ses trois filles : Guylaine (feu Normand), Jacinthe (Marc) et Nathalie (Christian), tous de Hearst. Elle veillera sur ses cinq petits-enfants : Sarah, Océanne, Samuel, Raphaël et Alexie. Elle laisse aussi derrière elle ses deux sœurs, Pierrette et Micheline, ainsi que son frère, Jean-Baptiste, et ses neveux, nièces, parents et amis(es). Elle est partie rejoindre ses parents et le reste de sa famille (Rita, Marielle, Cécile, Henriette, Jean-Guy, Vianney, Albert et Léo). Maman avait à cœur de prendre soin des gens autour d'elle et de leur venir en aide. Son dévouement auprès de ses patients lui aura permis de travailler jusqu'à 72 ans. Même à sa retraite, elle a toujours été impliquée dans sa communauté : ministre de communion, ombudsman à l'hôpital, régente et chancelière des Filles d'Isabelle, associée des Amies de la Providence et responsable du Dépôt Gamelin, entre autres. Son intégrité et sa douceur auront su mettre un baume sur le cœur de tous les gens qu'elle a côtoyés. La famille apprécierait les dons envers le Dépôt Gamelin par l'entremise de la Caisse Alliance de Hearst. Les funérailles ont eu lieu le samedi 2 octobre 2021 en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption.

OFFRE D'EMPLOI

NOUS RECHERCHONS IMMÉDIATEMENT UN

MÉCANICIEN CLASSE A

POUR CAMIONS LOURDS ET AUTOCARS

Qualifications :

- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir un bon sens d'observation pour analyser, être minutieux et fier de son travail, faire preuve de débrouillardise
- Avoir le désir d'offrir un travail de qualité supérieure à notre clientèle et bien travailler en équipe

Salaire : plus que compétitif avec avantages sociaux

Les intéressés doivent faire parvenir leur C.V.
à l'attention d'Éric Plourde à l'adresse ci-dessous :

Hearst Central Garage Company Limited

923, rue Front – Hearst
705 362-4224
Téléc. : 705 362-5124
eplourde@hearstcentral.ca

OFFRE D'EMPLOI

NOUS RECHERCHONS IMMÉDIATEMENT UN

COMMIS AU COMPTOIR DES PIÈCES

(PARTS COUNTER CLERK)

Tâches :

- Servir les clients au comptoir
- Donner les pièces au technicien
- Aider à placer l'inventaire

Qualifications :

- Expérience en mécanique serait un atout
- Bonne communication orale et écrit
- Être attentif à son travail
- Posséder le sens des responsabilités
- **Avoir une belle personnalité, de l'entregent et avoir le désir d'offrir un travail de qualité à notre clientèle et notre personnel**

Salaire : plus que compétitif avec avantages sociaux

Les intéressés doivent faire parvenir leur C.V. à l'attention d'Éric Plourde à l'adresse ci-dessous :

Hearst Central Garage Company Limited

923, rue Front – Hearst
705 362-4224
Téléc. : 705 362-5124
eplourde@hearstcentral.ca

Journaliste

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du directeur de l'information, le/la journaliste voit à recueillir des éléments d'information qui présentent un intérêt pour le public et relate cette information au public, sur les différentes plateformes (radiophonique, presse écrite et plateforme web).

Les Médias de l'épinette noire gèrent la radio CINN 91,1, le journal Le Nord et ses sites Internet et médias sociaux afin de desservir la population de Hearst et la région. Ce poste est dans le but d'élargir le territoire des Médias vers l'ouest, soit la communauté francophone du grand Greenstone.

PLUS SPÉCIFIQUEMENT, IL/ELLE DOIT

- **Recueillir des éléments d'information par observation, enquêtes, entrevues, etc. ;**
- **Vérifier l'exactitude des informations recueillies;**
- **Rédiger des textes pour la radio, le journal et les sites web relatant l'information recueillie;**
- **Effectuer toute autre tâche connexe requise par son supérieur.**

EXIGENCES DU POSTE

- **Maitrise technique des ordinateurs Mac**
- **Excellente maitrise du français écrit et parlé, et bonne connaissance de l'anglais**
- **Bonne gestion de stress : travailler avec des délais serrés et sous pression**
- **Être curieux de l'actualité locale, régionale et nationale**

Le salaire est de 18 $ l'heure, 40 heures par semaine. Nous cherchons quelqu'un de disponible le plus tôt possible.

Cet emploi est assujetti à des conditions d'une subvention reçue du programme Effet Multiplicateur Nord.

Envoyez préférablement votre curriculum vitae par courriel : smcinnis@hearstmedias.ca

Steve Mc Innis – Directeur général
1004, rue Prince, Hearst, Ontario POL 1N0 Tél. : 705 372-1011

JOURNAL LE NORD

RECHERCHE 5 CHRONIQUEURS COMMUNAUTAIRES

Il s'agit d'un poste à la pige, selon vos disponibilités. Nous recherchons des personnes curieuses, étant capables de mener une entrevue pour ensuite écrire une chronique. Tous les sujets développés devront viser une personne ou un groupe de personnes de Hearst et de la région ou encore originaire de la région.

Vous pouvez trouver vos propres sujets, mais nous sommes en mesure de vous en suggérer grâce à des remue-méninges en équipe.
Voici des idées de sujet :

- **Raconter l'histoire d'une personne âgée, d'un bénévole, une personne ayant fait une bonne action ou quelque chose d'incroyable, d'un organisme communautaire,**
- **Faire le portrait d'une entreprise, de gens sportifs, de jeunes dévoués, de collectionneurs, d'une personne passionnée, retraitée, etc.**

Pour faire partie de l'équipe de chroniqueurs communautaires, les personnes choisies devront écrire au minimum un texte par mois et un maximum d'un texte par semaine.
Il s'agit d'un poste idéal pour une personne passionnée, qui aime rencontrer des gens, et surtout écrire.

Rémunération : selon la grille de taux
Horaire : selon vos disponibilités
Entrée en fonction : le plus rapidement possible

Pour plus de détails sur ce poste, communiquez avec le directeur général des Médias de l'épinette noire, Steve Mc Innis, au 705 372-1011

DUVAL'S CUTTING TOOLS — D.F. SAWS Made in Canada

Offre d'emploi
JOURNALIER

Poste à temps partiel et/ou temps plein

Profil recherché

- Français et anglais écrit et parlé
- Détention du cours SIMDUT en 4 étapes (disponible auprès de l'entreprise)
- Avoir des habitudes de travail sécuritaires
- Bonne condition physique, capacité de manipuler des charges, et aptitudes manuelles
- Être capable de travailler dans un environnement de travail à rythme rapide
- Détention d'un permis de conduire est un atout

Détails

- Travail journalier, différentes tâches telles que brosser les scies, empaqueter, etc.
- Heures flexibles
- Salaire de 16,50 $ avec possibilité d'avancement
- Avantages sociaux

SVP, faire parvenir votre curriculum vitae (CV) par courriel à l'adresse suivante : duvalsaws@gmail.com ou en personne au 40 rue Rousse à Hearst.

Veuillez noter que seules les personnes retenues pour l'entrevue seront contactées.

Offre d'emploi

Agent administratif
Centre de services de Hearst

Affichage complet : **caissealliance.com/carriere**

Statut d'employé : Poste contractuel (remplacement d'un congé de maternité), temps plein, 35 h/semaine
Durée : 1 an (contrat de 12 mois avec possibilité de poste permanent suite au contrat)
Rémunération : 34 399 $ - 42 495 $
Date d'échéance : le 14 octobre 2021 à 16 h

Caisse Alliance

Les avantages d'une carrière à la Caisse Alliance
- régime de retraite
- couvertures santé
- bon équilibre travail/vie personnelle

HUMAINS · DISPONIBLES · BRANCHÉS

Offre d'emploi

Caissier
Région Nord-Ouest

Affichage complet : **caissealliance.com/carriere**

Centres : Hearst et Mattice
Statut d'employé : Permanent, temps plein, 35 h/semaine
Rémunération : 29 000 $ - 35 823 $
Date d'échéance : le 15 octobre 2021 à 16 h
Avantages : Régime de retraite, couvertures santé

Caisse Alliance

Votre bonheur est capital

HUMAINS · DISPONIBLES · BRANCHÉS

Auto Plus
HEARST AUTO PARTS

Offre d'emploi

PRÉPOSÉ(E) AUX PIÈCES

Hearst Auto Parts est à la recherche d'une personne motivée avec de l'entregent pour le poste de préposé(e) aux pièces à temps plein.

Tâches :

Servir la clientèle
Opérer la caisse enregistreuse
Répondre au téléphone
Toutes autres tâches reliées au service à la clientèle

Pour postuler, communiquez avec Sébastien Gosselin au 705 362-2744 ou en personne au 900, rue Front.

Tous les
samedis à 11 h
1800 $
EN PRIX !
CINN911.com

Un voyage de trois joutes parfait pour les Jacks

Par Steve Mc Innis

Les Lumberjacks de Hearst ont obtenu une fin de semaine de trois sorties parfaites. La troupe locale s'offre d'importants points au classement en début de saison. Une seule défaite en temps régulier figure à la fiche de l'équipe.

Le duo de gardiens de but est très solide. Peu importe qui est devant le filet, il offre une chance de gagner. Liam Oxner a été inébranlable au cours de ses deux dernières parties, ce qui lui a valu la première étoile de la semaine de la Ligue junior du Nord de l'Ontario.

Après trois semaines d'action, les fans des Jacks peuvent se réjouir. L'équipe actuellement en place semble être en mesure de compétitionner contre n'importe quelle formation de sa division.

Lumberjacks 3
Voodoos 2

Le premier arrêt était vendredi à Powassan. C'était l'heure de la revanche pour l'entraineur-chef des Jacks, Marc-Alain Bégin, contre celui des Voodoos, Marc Lafleur. Les Voodoos avaient eu le meilleur au centre récréatif Claude-Larose le weekend précédent, mais cette fois-ci ce sont les Jacks qui ont su profiter de la prolongation pour soutirer un gain de 3 à 2 à Powassan.

En deuxième période, Gerret Harty et Robbie Rutledge ont été les marqueurs, et le but gagnant en période de prolongation va à la fiche de Jaden Raad. Liam Oxner était devant le filet, stoppant 26 lancers.

Lumberjacks 6
Rapids 4

Les spectateurs en ont eu pour leur argent à French River, ayant été les témoins de tout un festival offensif. Les Jacks ont dirigé 57 lancers vers le gardien adverse et les Rapids ont répliqué à 58 reprises.

La rencontre s'est terminée par la marque de 6 à 4. Matteo Gennaro a obtenu le crédit de la victoire pour l'Orange et Noir.

Raphaël Lajeunesse et William Neeld ont touché la cible à deux reprises. Les autres butteurs pour les Jacks sont Mathieu Comeau et Jaxson Holmes.

Lumberjacks 4
Gold Miners 2

Le dernier rendez-vous était à Kirkland Lake. L'offensive de Hearst semble avoir manqué d'énergie en ne dirigeant que 19 lancers contrairement à 36 pour les Gold Miners. Heureusement que Liam Oxner s'est dressé devant le filet.

Alex Hunt, William Neeld, Dylan Ford et Mathieu Comeau ont été les marqueurs de la troupe de Marc-Alain Bégin.

Les Jacks cumulent une fiche de quatre victoires, une défaite et une défaite en prolongation pour un total de neuf points au classement de la division Est, tout comme le Rock de Timmins qui a toutefois un match en main. Les Voodoos de Powassan de Marc Lafleur trônent en pôle position avec 13 points, ce qui représente le plus grand nombre de points au classement général.

Les prochaines rencontres à l'horaire sont face au Crunch, à Cochrane, les 8 et 14 octobre. Ensuite, les Jacks reviendront au centre récréatif Claude-Larose les 15 et 16 octobre pour un programme double contre les Rapids de French River.

Hearst contre Kirkland Lake
Photo : hearstlumberjacks.ca

Lajoie Renovation
sylvain.lajoie@live.ca
705 960-7772
Estimations gratuites
Salles de bain
Plâtrage
Moulures
Tuiles
Sous-sols
Peinture
Planchers de bois franc
et plus!

Hearst TAXI
Entreprise à vendre
Business for sale
Entreprise CLÉ EN MAIN très bien établie
3 véhicules
(2 fourgonnettes et 1 de rechange)
Pour plus d'informations, contactez
Jacques Brisson au 705 362-2148 ou 705 362-7684

BLUEBIRD BUS LINE
School Bus and Charter Service
Call us for your free quotation! - 705-335-3341
BlueBird Bus Line
est à la recherche
d'un conducteur d'autobus
Un poste à temps plein est disponible immédiatement
pour la région de HEARST.
Envoyez votre CV
par courriel : office@bluebirdbusline.com
ou communiquez avec nous par téléphone
au 705 335-3341.

BLUEBIRD BUS LINE
School Bus and Charter Service
Call us for your free quotation! - 705-335-3341
BlueBird Bus Line
is now hiring a
School Bus Driver
A full-time position is available immediately
for the HEARST area.
Forward your resume
by email: office@bluebirdbusline.com
or contact us by telephone: 705 335-3341.

Le plus gros résultat obtenu dans la cadre d'un radiothon

Le succès des Médias de l'épinette noire n'est pas compliqué à expliquer :
Des employés incroyables, des bénévoles incroyables et surtout une population plus qu'incroyable

MERCI – THANK YOU – GRACIAS – GRATIAS TIBI – HVALA VAM – MIIGWETCH – DANKE SCHÖN – MERCI

Les journaux : Des partenaires essentiels de notre quotidien

Les journaux imprimés ainsi que leurs sites Internet et leurs réseaux sociaux occupent une place importante dans le quotidien des collectivités de partout à travers le monde. Dans le cadre de la Semaine nationale des journaux, qui se tient du 3 au 9 octobre 2021, Médias d'Info Canada souhaite rappeler le rôle indispensable des journaux locaux et nationaux auprès de la population.

Sources d'information crédibles

Les fausses nouvelles et la désinformation sont particulièrement présentes depuis quelques années déjà. Les journaux veillent à ce que chaque sujet traité soit rédigé à partir d'informations vraies et vérifiées afin de combattre les différentes entités qui partagent des faits erronés ou incorrectement contextualisés. Ils ont également l'avantage d'exister depuis longtemps et sont composés d'une équipe qualifiée et rigoureuse, ce qui contribue à augmenter la confiance que de nombreux Québécois et Canadiens leur portent.

Vitrines pour les communautés

Les journaux locaux s'assurent de traiter des sujets diversifiés qui touchent directement les résidents des secteurs environnants. Ils contribuent à la vitalité des communautés en abordant des problématiques locales qui peuvent, selon la situation, concerner certaines minorités de personnes. Ils sont aussi le véhicule de publicités qui mettent en lumière les produits et services des entreprises d'ici.

Équipes multidisciplinaires

Outre les journalistes, les éditeurs, les graphistes, les conseillers publicitaires et bien d'autres, les journaux bénéficient grandement du travail des camelots afin de transmettre l'information directement auprès de la population. Une journée leur est d'ailleurs consacrée durant la Semaine nationale des journaux dans le but d'honorer leur contribution.

Plus que jamais, les journaux sont essentiels pour livrer de l'information de qualité et promouvoir les entreprises. Encouragez les initiatives proposées dans votre région pour soutenir vos journaux locaux !

Merci de contribuer aux succès du journal Le Nord et ne manquez pas le lancement de son nouveau site Internet le mardi 7 décembre prochain dans le cadre de l'assemblée générale annuelle des Médias.